Assemblée générale du 17 décembre 2019

Procès-verbal

Etaient présents ou représentés : Martine Le Boulaire (Secrétaire Générale) représentant le Président Roberto Reniero empêché, Natalia Bobadilla (Trésorière), Sylvian Herbin (Enedis), Laura Bouchillou (Crédit agricole centre-est), Thierry Lanier (Hermès textile), Nathalie Mercier Perrin, (Naval group), Olivier Musseau (CEA), Michel Delanoue (CNES), Benoit Damourette (Airbus group), Christian Tamponnet (IRSN), Bénédicte Simond (SEB)

Participaient également à la séance : Anne Bastien (CIME), Sophie de la Noue (CIME)

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport d'activité 2019
- Bilan financier 2019
- Projet de programme d'activité 2020
- Projet de budget 2020
- Entrée de Sophie de la Noue au Conseil d'administration de l'Association
- Questions diverses

La Secrétaire Générale, représentant le Président Roberto Reniero, après s'être assurée du quorum (présents et pouvoirs), ouvre la séance à 16h30.

1- **Rapport d'activités 2019** (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, présente le bilan de l'année 2019.

Elle rappelle l'ambition de la création de CIME : une communauté d'entreprises, lieu d'échanges, d'expérimentation et de construction du savoir pour innover en management des hommes et des organisations et en management de l'expertise.

Le fonctionnement de l'association est fondé sur des cercles de mise en commun de pratiques des entreprises (CIME Expertise et CIME Innovation managériale), une activité de veille et de travail

collaboratif s'appuyant sur un réseau de recherche et matérialisée par le site Web, des learning expeditions dans des environnements innovants, des actions de capitalisation (ouvrage, études, synthèses…) systématiques de tous les travaux, des journées d'étude pour diffuser les connaissances, des ateliers de construction ou de co- développement sur des projets soumis par les entreprises.

Fin 2019, l'association CIME compte 14 entreprises adhérentes : groupe Saint Gobain, Holding Textile Hermès, groupe SEB, Vinci Facilities, Siniat, IRSN, Enedis, Crédit agricole centre-est, Poclain Hydraulics, Schneider Electric, Naval Group, Airbus group, CEA, CNES (Centre National d'Etudes Spatiales). Deux entreprises ont démissionné : Veolia et Ubisoft.

Les deux Cercles d'entreprises ont donné lieu à 6 réunions au total sur l'année pour 60 participations.

Une Learning Expedition a été organisée en novembre 2019 à Nantes chez Airbus et Naval group sur le thème de l'usine 4. 0 et l'innovation collaborative.

Deux journées d'étude, l'une sur le thème « L'innovation managériale dans tous ses états » a eu lieu le 29 novembre 2019 en collaboration et dans les locaux de l'IAE de Grenoble qui a réuni près de 70 participants ; l'autre le 17 décembre 2019 dans les locaux de l'IAE de Paris sur le thème « Les dynamiques de l'innovation : compétences, agilités et accélération » qui a réuni 60 participants.

Des travaux d'étude et de capitalisation ont abouti en 2019 à :

- La publication du premier Cahier de CIME : « L'innovation managériale dans tous ses états »
- La présentation en avant-première lors de la Journée d'étude du 17 décembre 2019, des conclusions de l'étude « La R&D à l'épreuve de l'agilité et de l'accélération : enjeux, tensions et perspectives »

Chacune des réunions des deux Cercles a fait en outre l'objet d'un compte-rendu posté sur le site WEB de CIME.

Le site WEB de Cime publie régulièrement compte rendus de réunions des deux Cercles, articles scientifiques et documents de présentation en appui des interventions d'entreprises ou d'experts.

Il a fait l'objet en 2019, d'un re design complet, sous la conduite très efficace de Anne Bastien, visant à donner plus de visibilité aux travaux de l'association et un usage plus ergonomique aux adhérents via notamment un calendrier mensuel des travaux et la mise en place d'une bibliothèque des activités offertes aux adhérents.

Une activité de veille et de travail collaboratif se poursuit avec le monde de la recherche en gestion. Elle se matérialise par la :

- Veille et échanges avec plusieurs réseaux de recherche : AGRH, Ecole de Paris du management, Cercle de l'innovation Paris Dauphine, LEST Université Aix Marseille.
- Relance des échanges avec le réseau international de chercheurs (dont l'Université Uninov de Sao Paulo au Brésil) issus des activités professionnelles antérieures des responsables de CIME.
- Deux conventions de partenariat avec d'une part, la Chaire Mutations, Anticipation et Innovation de Paris 1 la Sorbonne et la Chaire Capital humain et innovation de Grenoble IAE.

Une convention de partenariat d'étude et de recherche a été conclue avec l'école Camondo, école d'architecture d'intérieure et de design dont le directeur scientifique, Alexis Markowics, intègre le Conseil scientifique de CIME.

Enfin le Conseil scientifique de CIME s'est réuni le 17 décembre 2019 pour prendre connaissance des travaux conduits et orienter les thématiques à explorer. Plusieurs thèmes de travail ont été discutés pour 2020 :

- Nouveaux espaces d'innovation : enjeux et pratiques (avec l'École Camondo)
- La transformation du travail de conception et ses conséquences sur les compétences, l'organisation et le management (avec le LEST –Aix Marseille)
- Innovation et nouveaux référentiels managériaux (avec la Chaire Capital Humain et Innovation de Grenoble IAE)

A l'issue de cette discussion, le rapport d'activité 2019 de l'association est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

2- Bilan financier 2019 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers prévisionnels pour 2019, comptes qui seront clôturés en janvier 2020.

Elle rappelle que le montant des adhésions, principales ressources de CIME, ont été fixées par le Conseil d'Administration de CIME en septembre 2016 et s'établissent à 1500 euros pour une entreprise de moins de 200 salariés, 3500 euros pour une entreprise de 200 à 1000 salariés, 5000 euros pour une entreprise de plus de 1000 salariés.

Au 15 décembre 2019, l'association a enregistré 14 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 62 000 euros en retrait de 17 % par rapport à 2018 en raison de deux démissions actées en 2019, Veolia et Ubisoft.

Puis la trésorière rappelle que CIME ne rémunère aucun salarié et que l'ensemble des activités de ses contributeurs, Bureau compris, est bénévole.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques ; au titre des activités, ont été enregistrés 32 963 euros de réalisation d'études ; 16 000 euros représentant le montant des adhésions annuelles aux deux Chaires universitaires (Paris 1 Panthéon Sorbonne et Université Grenoble IAE), au titre des colloques, séminaires, conférences et expéditions, 12 016 euros dont la plus grande partie a été consacrée à la conception d'une learning expedition à Nantes et à la co- organisation de la journée d'étude du 29 novembre 2019 avec Grenoble IAE sur l'innovation managériale ainsi que la participation au colloque de l'AGRH en novembre 2019. Au titre des autres services extérieurs, 3 000 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 3264 euros les frais de communication externe (refonte du site WEB), 2 967 euros les frais de déplacements relatifs à l'animation des deux Cercles et à la prospection de nouveaux adhérents, 1283 euros les frais de réception relatifs aux buffets servis lors des réunions de CIME expertise, 190 euros de fonctionnement bancaire de l'association, 586 euros de charges courantes et 830 euros de dotation aux amortissements. Les charges d'exploitation en 2019 sont comptabilisées pour un montant total de 71 816 euros.

Le compte prévisionnel 2019 laisse ainsi apparaitre un déficit net de 9 816 euros.

Ce déficit s'impute sur une réserve en banque de 45 000 euros au 15 décembre 2019.

A l'issue de cette présentation, les comptes 2019 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

3- **Projet de programme d'activité 2020** (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Pour 2020, Martine Le Boulaire reprend la parole et indique les axes de développement du programme de CIME pour l'an prochain :

- Elargir et consolider la base des adhérents en visant une campagne de prospection intensive avec l'aide d'une nouvelle compétence qui entre au Conseil d'administration, Sophie de la Noue. Actuellement 9 entreprises font l'objet de discussions en vue de leur adhésion à CIME : Safran, Orange, Nexter, Arkema, Renault Trucks, Accor, Michelin, Groupe Alstom, Thales.
- Proposer un programme d'échanges et de partage pour les deux Cercles aussi soutenu qu'en 2019 : 3 réunions sont programmées pour chacun des Cercles, auxquelles viendront s'ajouter une Learning expedition en préparation pour juin 2020 en Israël ; et la journée d'étude annuelle d'ores et déjà programmée le 15 décembre 2019.
- Chaque Cercle a déterminé ses thèmes de travail pour l'année : le Cercle de l'Innovation et du Management de l'Expertise continuera à explorer les thèmes de l'agilité et de l'accélération ; tandis que le Cercle de l'Innovation Managériale continuera à explorer le thème de la transformation et la place des managers et de la fonction RH.
- S'appuyer sur le Conseil scientifique pour orienter plus systématiquement et enrichir les travaux projetés
- Lancement concerté avec les réseaux partenaires de travaux de recherche et d'analyse de terrain s'appuyant notamment sur les pratiques des entreprises adhérentes :
  - Nouveaux espaces d'innovation : enjeux et pratiques (avec l'École Camondo)
  - La transformation du travail de conception et ses conséquences sur les compétences, l'organisation et le management (avec le LEST –Aix Marseille)
  - Innovation et nouveaux référentiels managériaux (avec la Chaire Capital Humain et Innovation de Grenoble IAE)
- La publication du Cahier de CIME n°2 au deuxième trimestre 2020 « La R&D à l'épreuve de l'agilité et de l'accélération : enjeux, tensions et perspectives »

Le site Web de CIME, www.cime-innovation-management-expertise.com, ouvert en 2017, et entièrement re-designé en 2019 va poursuivre son amélioration pour permettre plus de visibilité externe(suivi des fréquentations, présence sur twitter, facebook et page Linkedin).La publication des noms et logos des entreprises adhérentes ainsi que des consultants labellisés Cime est en cours.

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents, celle-ci fait apparaitre plusieurs propositions pour les travaux futurs.

- Revoir le format des réunions du Cercle de l'Innovation managériale à Lyon pour le rapprocher de celui de CIME Expertise (10h-16h) à Paris. Cette formule permettrait de rentabiliser leur participation pour les entreprises qui participent aux réunions des 2 cercles.
- Permettre aux entreprises de participer aux réunions à distance sous forme de webinars ; ceci permettrait plus de participants par entreprise.
- Proposer de disséminer la capitalisation du contenu des réunions en interne des entreprises sous la forme d'une conférence ou de la participation à un séminaire une fois par an sur un thème au choix (0,5 jour par entreprise et par an). Cette offre viendrait en contrepartie d'une augmentation de la cotisation annuelle.

Les orientations et le projet de programme d'activités de l'association CIME pour 2020 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

4- **Projet de budget 2020** (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

En conséquence, le projet de budget pour 2020 s'établirait ainsi :

- Un montant total de produits d'exploitation (adhésions) en progression de 20 % à 75 000 euros avec une attention particulière à faire adhérer des entreprises qui soient doublement intéressées par le management de l'expertise et l'innovation managériale et à convier aux réunions des managers opérationnels intéressés par ces questions.
- Des charges en faible progression à 64 600 euros du fait d'une part, du maintien du niveau des honoraires pour travaux d'études et de recherche (32 000 euros), de l'organisation d'une learning expedition à l'étranger (15 000 euros) et de l'augmentation du montant des conventions de partenariat (entrée de l'école Camondo)
- L'excédent d'exploitation s'établirait à 2 310 euros.

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents, celle-ci fait apparaitre plusieurs propositions pour améliorer les ressources de CIME :

- Augmenter le montant des cotisations dès 2020. Cime a fait la preuve de son haut niveau de valeur ajoutée par rapport à d'autres associations ; après un cycle de trois ans qui lui a permis d'installer une communauté d'adhérents et un mode de partage appréciés dans l'environnement des entreprises sur le management de l'innovation, plusieurs entreprises adhérentes considèrent le niveau de cotisation actuelle des entreprises à l'association comme trop bas par rapport à ce que l'association leur apporte. Elles suggèrent, à l'occasion du renouvellement des adhésions qui se fait à l'issue du cycle de 3 ans initial par tacite reconduction, de faire progresser le montant des adhésions à 7 000 euros dès 2020 pour atteindre 7 500 ou 8 000 euros en 2021. Cette proposition devra être confirmée par une étude plus approfondie des pratiques d'autres associations professionnelles et un sondage direct auprès des entreprises.
- Ouvrir l'accès des activités telles que les learning expeditions aux entreprises non adhérentes dès 2020 ; ceci aurait pour avantage d'une part de faire mieux connaitre l'association, d'autre part de faire entrer des ressources budgétaires supplémentaires en partageant la quote-part des activités de conception sur un nombre plus grand de participants.
- Aider le Conseil d'administration à prospecter de nouveaux adhérents en s'appuyant sur leurs réseaux respectifs et pratiquant la cooptation.

L'ensemble de ces propositions (propositions pour les travaux futurs et propositions pour améliorer les ressources de Cime) vont faire l'objet d'un examen approfondi du Conseil d'administration et d'une étude de faisabilité en vue de leur mise en œuvre.

Le projet de budget de l'association pour 2020 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

5- Proposition d'entrée de Sophie de la Noue au Conseil d'administtion de CIME

Martine Le Boulaire indique que !'association, qui ne vit que de ses cotisations, a besoin comme on l'a vu a propos du budget, de faire adherer de nouvelles ent reprises dans !' association.

Le role de prospection est exclusivement assure par elle-meme depui s la creation de CIM E et n'est pas suffisamment relaye a l'interieur du Conseil d' administ rat ion.

Sophie de la Noue, coach international et specialiste du developpement RH en entreprise, rentre apres 7 ans passes en Chine, ou elle a notamment travaille avec Martine Le Boulaire à developper un club des DRH des entreprises françaises installées en Chine. Sophie possede le reseau et les competences permettant de faire connaitre CIME et inciter les entreprises a rejoindre !' association.

Elle est proposée pour rejoindre le Conseil d' administration de CIME pour prendre en charge le développement des adhésions. Cette mission n'est pas remunérée .

La proposition de nomination de Sophie de la Noue au Conseil d'administration de CIME telle que presentée, est approuvée par l'Assemblee Generale a l'unanimité.

6- Questions diverses

Aucune question diverse n'est mise a l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant epuisé, le Secretaire General lève la séance a 17h30.

Martine Le Boulaire, Secrétaire Generale

mlboulaire

Roberto Reniero, Président